

# Rapport

DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT  
SUR L'ÉTAT DE DÉPENSES ET  
DE RECETTES

2023



**DWAC**  
Divine wisdom For assisting and consulting  
Always successful!

Avril

# SOMMAIRE

1.

Opinion de l'auditeur indépendant

5

2.

Etats financiers du projet

9

3.

Principales méthodes  
comptables et notes explicatives

11

**CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ANTI-CORRUPTION  
(CERC)**

PÉRIODE DU 01 JANVIER AU 31/12/2022

**FINANCEMENT DE EDUCATION OUT LOUD  
OXFAM IBIS**



**HERI BITAMALA**  
**Directeur Exécutif**  
**Centre de Recherche sur l'Anticorruption « CERC »**  
**Kinshasa/RD Congo**

Kinshasa, le 07 avril 2023

**Concerne:** Rapport d'audit des états financiers du Projet « **Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation** » clos le 31/12/2022

Monsieur,

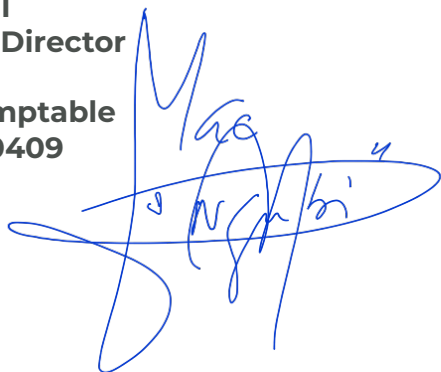
En exécution de la mission d'audit qui nous a été confiée, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre rapport d'audit des comptes du Projet « **Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation** » exécuté par la CERC du 01 janvier au 31 décembre 2022.

Nous tenons à vous remercier de l'accueil qui nous a été réservé et de la coopération dont nous avons bénéficiée de la part de l'ensemble du personnel de la CERC tout au long de nos travaux d'audit.

Nous restons à votre entière disposition pour vous apporter toute précision que vous souhaiteriez obtenir et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de nos sentiments distingués.

**Mac NGUBI**  
**Managing Director**

**Expert-comptable**  
**N°EC/18.00409**



# OPINION

## DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

CERC  
Rapport de l'auditeur indépendant  
Du 01 JANVIER AU 31/12/2022

Centre de Recherche sur l'Anticorruption, CERC en sigle  
Mont Ngafula - Kinshasa / RD Congo.  
Subvention de la période de EOL : USD 361 361

Rapport de l'auditeur indépendant  
Exercice clos le 31/12/2022

Monsieur le Directeur Exécutif,

## Opinion

Nous avons effectué l'audit de l'état de dépenses et de recettes ci-joint du projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation » exécuté par CERC du 01/01 au 31/12/2022 ainsi que les notes annexes y compris un résumé des principales méthodes comptables.

A la suite de nos vérifications, nous avons relevé:

- Des dépenses d'un montant total d'USD 5 158 non prévues et encourues sans l'accord formel du bailleur. Il s'agit du paiement des garanties locatives (USD 3 800) et des salaires du personnel non budgétisé (USD 1 358).
- Le rapprochement du total des dépenses de la ligne 6.1 (personnel administratif) dans le grand livre USD 14 073 avec le solde déclaré dans le rapport financier (USD 16 590) dégage un écart non justifié d'USD 2 517. Les dépenses du Projet ont été surestimées de ce montant.
- Les évidences nécessaires et cohérentes pouvant justifier le remboursement des frais de logement d'USD 3 800 pour la mission de 152 jours (mars-décembre 2022) effectués par le Directeur Exécutif à BUKAVU n'ont pas été présentées. En dehors des rapports des différentes activités de la mission qui n'ont pas été mis à disposition, dans les TDRs, la nécessité d'une mission de 5 mois n'a pas été démontrée et la raison de ce remboursement tardif (4 mois après la mission) n'a pas été expliquée à la demande des fonds.

A notre avis, à l'exception des faits relevés ci-dessus, l'état de dépenses et de recettes ci-joint donne, dans tous ses aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du projet « Élèves agissant pour la redevabilité et la qualité de l'éducation » exécuté par CERC du 01/01 au 31/12/2022 conformément aux contrats de subvention signé entre CERC et EDUCATION OUT LOUD (EOL)

## Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de CERC conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

## Autres informations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les faits ci-dessous:

- Nous avons passé en revue les dossiers des dépenses d'achat des biens et services représentant globalement plus d'USD 100 000 (voir tableau en annexe) mais dépassant individuellement le seuil des marchés fixés par les procédures de CERC (USD 1 250). Cependant, ces achats n'ont pas été suffisamment documentés. En effet, dans la plupart des cas, la méthode de sélection ou la procédure de mise en concurrence n'a pas été respectée d'une part, et la documentation, étayant le respect des bonnes pratiques d'acquisition des biens et services afin de démontrer la transparence et l'objectivité dans le choix du fournisseur, n'a pas été classée d'autre part. Il est difficile d'établir dans ces conditions que le Projet a bénéficié des meilleures conditions du marché, même les achats des différents biens et services ont été effectifs (livraison et paiement justifiés).
- Nous avons noté des salaires d'un montant total d'USD 5 100 payés à certains agents pendant une période non couverte par un contrat. Ces salaires concernent les mois de mars, d'avril et décembre 2022.
- Que notre rapport est destiné uniquement à EOL et au CONEPT et ne saurait être distribué ou utilisé par des parties tierces autres que ces deux parties.

## Responsabilités de la Direction pour l'état de dépenses et de recettes

Le CERC est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de l'état de dépenses et de recettes conformément au mandat susmentionné, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation de l'état de dépenses et de recettes, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de CERC à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le CERC ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière du CERC.

## Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Toutefois, en raison des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'impossibilité d'exprimer une opinion » de notre rapport, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des

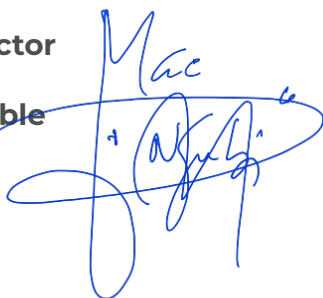
éléments probants suffisants et appropriés pour fonder une opinion d'audit sur cet état des dépenses et recettes.

Nous sommes indépendants de CERC conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA.

Kinshasa, le 07 avril 2023

**Mac NGUBI**  
**Managing Director**

**Expert-comptable**  
**N°EC/18.00409**



# ÉTATS

## FINANCIERS DU PROJET

CERC  
Rapport de l'auditeur indépendant  
Du 01 JANVIER AU 31/12/2022

## ETAT DES DÉPENSES ET DES RECETTES PAR RUBRIQUE BUDGETAIRE

(Exprimés en dollar américain – USD)

(Du 01 JANVIER AU 31/12/2022)

| Code                                      | Libellé                                                                                                                                                                                                                                                                                 | Prévisions en USD (1) | Tot. Réal. USD (2) | Écart (1) – (2) | Taux de réal. en % (2)/(1) |
|-------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------|----------------------------|
| 1                                         | À la fin de 2024, 50 hauts responsables de l'éducation, 6 organisations de la société civile et 10 parlementaires travaillent en étroite collaboration avec le CERC pour intégrer des protocoles de lutte contre la corruption et de responsabilisation dans le secteur de l'éducation  | 16 906                | 10 032             | 6 874           | 59                         |
| 2                                         | À la fin du projet, 2250 étudiants (âgés de 14 à 19 ans) se sont engagés et soutenus pour devenir des agents actifs de changement positif en défendant les comportements anticorruptions et de responsabilisation et à exiger que les réformes de l'éducation répondent à leurs besoins | 172 635               | 124 956            | 47 679          | 72                         |
| 3                                         | À la fin de 2023, 150 écoles secondaires ont encouragé à intégrer des clubs d'intégrité pour assurer la durabilité à long terme des efforts de lutte contre la corruption et de responsabilisation dans le secteur de l'éducation.                                                      | 39 445                | 24 282             | 15 163          | 62                         |
| 4                                         | Les campagnes de plaidoyer et les campagnes dirigées par des étudiants suscitent un soutien et une demande plus larges en matière de mesures de lutte contre la corruption                                                                                                              | 3 800                 | 1 689              | 2 111           | 44                         |
| 5                                         | Coût direct d'appui au Projet                                                                                                                                                                                                                                                           | 100 220               | 92 849             | 7 371           | 93                         |
| 6                                         | Frais administratifs                                                                                                                                                                                                                                                                    | 28 355                | 19 534             | 8 821           | 69                         |
| Sous Total Coûts du projet (A)            |                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 361 361               | 273 341            | 88 020          | 76                         |
| Trésorerie au début du projet: 01/03/2022 |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                       | 751                |                 |                            |
| Financement reçu                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                       | 361 361            |                 |                            |
| Sous Total Financements (B)               |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                       | 362 112            |                 |                            |
| Solde théorique C = (B)-(A)               |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                       | 88 771             |                 |                            |
| Solde physique trésor. D                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                       | 81 651             |                 |                            |
| Ecart = C - D                             |                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                       | 7 120              |                 |                            |

Cet écart représente des avances de trésorerie non justifiées au 31.12.2022

# PRINCIPALES

## MÉTHODES COMPTABLES ET NOTES EXPLICATIVES

### 3. Principales méthodes comptables et notes explicatives

#### 3.1. Principales méthodes comptables

##### 3.1.1. Organisation comptable et financière de la CERC

CERC ne dispose pas d'un logiciel comptable. Les opérations du projet ont été enregistrées à partir des tableurs Excel qui produisent un relevé des dépenses et un livre de trésorerie (banque et caisse) en USD.

Les avances faites au projet par le bailleur de fonds ont été transférées dans un compte bancaire spécifique au projet ouvert à la Trust Merchant Bank (TMB).

##### 3.1.2. Principes comptables

Les opérations du Projet sont enregistrées selon les principes d'une comptabilité de trésorerie.

Les comptes sont tenus en USD. Le taux de change appliqué lors de la conversion d'une « opération/transaction » est celui en vigueur au jour de l'exécution.

- Les fonds reçus sont inscrits dans les comptes à la rubrique des recettes (recettes) ;
- Les dépenses sont détaillées de la même manière que dans le budget approuvé dans le cadre du contrat signé par les parties ;
- Les recettes et les dépenses sont comptabilisées dans le journal de trésorerie (caisse) au moment où le flux de fonds devient effectif.

#### 3.2. Notes annexes à l'état des recettes et des dépenses

3.2.1. OS1 : À la fin de 2024, 50 hauts responsables de l'éducation, 6 organisations de la société civile et 10 parlementaires travaillent en étroite collaboration avec le CERC pour intégrer des protocoles de lutte contre la corruption et de responsabilisation dans le secteur de l'éducation

Les dépenses de cette rubrique se présentent comme suit :

| Description                                                                                                                                                                                                              | Dépense au 31/12/2022(USD) |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Des responsables de l'éducation sélectionnés, des organisations de la société civile et des parlementaires sont à la tête de l'intégration des mesures de lutte contre la corruption et de responsabilisation du secteur | 6 522                      |
| Améliorer le cadre juridique permettant aux enfants de demander des comptes à leurs institutions gouvernementales                                                                                                        | 3 510                      |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                                             | <b>10 032</b>              |

3.2.2. OS2 : À la fin du projet, 2250 étudiants (âgés de 14 à 19 ans) se sont engagés et soutenus pour devenir des agents actifs de changement positif en défendant les comportements anticorruptions et de responsabilisation et à exiger que les réformes de l'éducation répondent à leurs besoins

Les dépenses de cette rubrique se présentent comme suit :

| Description                                                                                                                                                                                             | Dépense au 31/12/2022(USD) |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Les résultats de l'éducation anti-corruption et intégrité chez les enfants du secondaire sont évalués chaque année dans chaque école impliquée dans le projet (enquête KAP utilisée comme méthodologie) | 7 638                      |
| Les jeunes moniteurs formés et engagés à surveiller les services et les projets éducatifs et à partager leurs résultats sur EduCheck.                                                                   | 114 079                    |
| Réunions Integrity Club tenues                                                                                                                                                                          | 3 240                      |
| <b>Total</b>                                                                                                                                                                                            | <b>124 956</b>             |

3.2.3. OS3: À la fin de 2023, 150 écoles secondaires ont encouragé à intégrer des clubs d'intégrité pour assurer la durabilité à long terme des efforts de lutte contre la corruption et de responsabilisation dans le secteur de l'éducation

Les dépenses de cette rubrique se présentent comme suit :

| Description                | Dépense au 31/12/2022(USD) |
|----------------------------|----------------------------|
| Sensibilisation des écoles | 24 282                     |
| <b>Total</b>               | <b>24 282</b>              |

3.2.4. OS4: Les campagnes de plaidoyer et les campagnes dirigées par des étudiants suscitent un soutien et une demande plus larges en matière de mesures de lutte contre la corruption

Les dépenses de cette rubrique se présentent comme suit :

| Description                                                                            | Dépense au 31/12/2022(USD) |
|----------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|
| Campagnes de sensibilisation au niveau national mises en œuvre ciblant le grand public | 1 689                      |
| <b>Total</b>                                                                           | <b>1 689</b>               |

### 3.2.5. Coût direct d'appui au Projet

Les dépenses de cette rubrique se présentent comme suit :

| Description                              | Dépense au 31/12/2022(USD) |
|------------------------------------------|----------------------------|
| Personnel du programme                   | 50 762                     |
| Voyage et Hébergement                    | 10 938                     |
| Cout opérationnel                        | 26 149                     |
| Développement des capacités du personnel | 5 000                      |
| <b>Total</b>                             | <b>92 849</b>              |

### 3.2.6. Frais administratifs

Les dépenses de cette rubrique se présentent comme suit :

| Description                       | Dépense au 31/12/2022(USD) |
|-----------------------------------|----------------------------|
| Personnel administratif           | 16 590                     |
| Frais de Transport Administration | 473                        |
| Frais Bancaires                   | 2 471                      |
| <b>Total</b>                      | <b>19 534</b>              |

### 3.2.7. Recettes de la période

Les recettes (EOL) de la période se présentent de la manière suivante :

| Date                    | Description | Montant (USD)  |
|-------------------------|-------------|----------------|
| 17/03/2022              | Transfert 1 | 258 115        |
| 21/10/2022              | Transfert 2 | 103 246        |
| <b>Total transferts</b> |             | <b>361 361</b> |

Le virement a été effectué sur le compte bancaire ouvert à la Trust Merchant Bank (TMB).

### 3.2.7. Solde de trésorerie

Le solde de trésorerie se présente comme suit :

| Description                               | Montant au 31/12/2022 |
|-------------------------------------------|-----------------------|
| Solde au 01.01.2022                       | 751                   |
| Total Financement reçu de EOL             | 361 361               |
| Total dépenses (Emplois) réalisés         | 273 341               |
| <b>Solde de trésorerie</b>                | <b>88 771</b>         |
| Caisse                                    | 700                   |
| Banque                                    | 80 951                |
| <b>Total des inventaires</b>              | <b>81 651</b>         |
| <b>Ecart de trésorerie (non justifié)</b> | <b>7 120</b>          |

Cet écart représente des avances de trésorerie non justifiées au 31.12.2022

6eme étage, local 22, Résidence BATETELA, Gombe-Kinshasa  
Réf: Pharmacie du 30 juin.  
ID.NAT 01-832-N91239Y/ RCCM 15-6003/ N°d'impôt 1501950M  
+243 972 009 548, 812 673 068  
[dwac.service@gmail.com](mailto:dwac.service@gmail.com), [secadmin@dwac.cd](mailto:secadmin@dwac.cd)

